

ACTU**LEADING STORY**

Laurence Massart, lost in translation

20 février 2019 17:54



©BELGA

La future première présidente de la cour d'appel de Bruxelles, qui dirige en ce moment les débats du procès de Mehdi Nemmouche, parle mal le néerlandais. Un comble dans une institution si politique.

La chose a donc fini par se savoir au-delà du cénacle judiciaire: Laurence Massart, la future patronne de la cour d'appel, peine à parler le néerlandais. Plutôt embêtant dans une des dernières institutions bilingues, depuis que les tribunaux francophones et néerlandophones de Bruxelles se sont séparés et que l'arrondissement judiciaire de Hal Vilvorde a été créé. C'est ainsi que, selon De Standaard, les avocats néerlandophones de Bruxelles et l'Ordre des barreaux flamands se sont plaints de la situation devant le ministre de la Justice, Koen Geens qui a considéré, mercredi, que l'incident était "*clos*". Le moulin de la querelle linguistique est quand même alimenté par une nouvelle bourrasque.

Laurence Massart, magistrate discrète, du type "bosseuse", n'est pas du genre à squatter les plateaux télévisés ni les colonnes des journaux. Au barreau de Bruxelles, elle a quand même bonne presse. Pour Me Dimitri de Béco, elle est une magistrate *"très à l'écoute, humaine et appréciée, respectueuse des droits de la défense et des justiciables. Grâce à ses capacités d'ouverture, je ne doute pas qu'elle puisse travailler avec ses collègues flamands"*.

La succession du président Luc Maes à la tête de la cour d'appel de Bruxelles a été un véritable tunnel. Il ne fait pas de mystère, en interne, que Peter Hartoch, néerlandophone – parfait bilingue, lui –, ancien porte-parole de la cour, caressait le rêve d'occuper le poste prisé de premier président. Mais il en a été empêché par la règle d'alternance qui veut que le procureur général et le premier président soient du même rôle linguistique. Or le procureur général Johan Delmulle, plébiscité en interne, va prolonger son mandat.

Il fallait donc un ou une francophone pour mener à bien la mission. Pas facile à trouver dans une institution déplumée où les poids lourds approchent de l'âge de la retraite et les candidats plutôt rares.

"Plan de gestion intéressant"

Ce fut donc Laurence Massart qui obtint le poste et fut adoubée par le Conseil supérieur de la Justice, le 7 décembre dernier. Elle entrera en fonction le 2 avril. Son futur prédécesseur, Luc Maes, ne souhaite pas entrer dans la polémique linguistique. Mais, pour L'Echo, il qualifie Laurence Massart *"d'excellente magistrate, que dire de plus? Elle a présenté un plan de gestion intéressant pour la cour d'appel. J'espère qu'elle parviendra à la gérer dans des conditions plus favorables que celles que j'ai connues moi-même. Je ne peux que lui souhaiter"*, lance Luc Maes. Jean-Pierre Buyle (avocats.be) estime que Laurence Massart *"doit se demander si ne pas être en mesure d'avoir un dialogue avec une partie des justiciables correspond aux valeurs d'un chef de corps. Elle doit prendre une décision et la motiver, à tête reposée"*, note-t-il, en rappelant qu'elle est une *"magistrate appréciée de tous"*.

Le fait est que la cour d'appel de Bruxelles va excessivement mal. Il manque de nombreux magistrats, beaucoup sont en maladie ou en burn-out, les délais d'appel se creusent et la justice pénale financière en pâtit à un point que l'on ne compte plus les affaires qui s'achèvent par une prescription. Laurence Massart va devoir

trouver les moyens de ses ambitions. En 2017, elle avait ordonné l'ouverture des box vitrés de la cour d'assises de Bruxelles, alors que les accusés étaient jusqu'ici confinés. Un symbole d'ouverture pour une institution qui en a bien besoin.

Julien Balboni, Journaliste

Source: L'Echo

CONTENU SPONSORISE



Echo Connect offre aux entreprises, organisations et organismes publics l'accès au réseau de L'Echo. Les partenaires impliqués sont responsables du contenu.



Brexit: l'e-commerce en première ligne

En l'absence d'accord le 29 mars 2019, les envois vers le Royaume-Uni deviendront des exportations au départ de l'Union européenne. Quelles seront les conséquences? La suite

